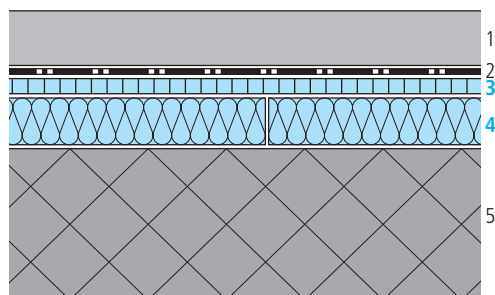


Sol extérieur ou locaux non chauffés sur dalle en béton armé

swissporEPS 150 Sol et swisspor isolation contre les bruits de chocs |

Variante: swissporLAMBDA Universel 029



Éléments de construction: détails et caractéristiques

Couches/désignation	Épaisseur mm	Conductivité thermique λ W/(m·K)
1 Chape flottante	70	1,400
2 Couche de séparation et de glissement, feuille PE	0,2	–
3 swisspor Roll EPS-T ^{1) a)}	20	0,039 ^{b)}
4 swissporEPS 150 Sol ²⁾	var.	0,033 ^{b)}
5 Béton armé	200	2,300

Variantes

¹⁾ swisspor Roll LAMBDA-T ^{a)} ($\lambda_D = 0,031$ W/(m·K) ^{b)}) | swissporGLASS Roll-T Type 4 ^{d)} ($\lambda_D = 0,032$ W/(m·K) ^{b)})

²⁾ swissporLAMBDA Universel 029 ($\lambda_D = 0,029$ W/(m·K) ^{a)})
Jusqu'à 50 mm d'épaisseur: swissporEPS 20 ($\lambda_D = 0,036$ W/(m·K) ^{a)})

Indications

- a) Les rouleaux d'isolation swisspor sont disponibles avec différents parements
- b) Conductivité thermique faisant foi: www.swisspor.ch, Produits
- c) Barrière contre l'humidité et/ou isolation entre autres parements sensibles aux alcalis

Caractéristiques de l'élément de construction

Épaisseur de l'isolant thermique mm	swissporEPS 150 Sol & swisspor Roll EPS-T			swissporLAMBDA Universel 029 & swisspor Roll EPS-T		
	Coefficient de transmission thermique U W/(m ² ·K)	Coefficient de transmission thermique dynamique U ₂₄ W/(m ² ·K)	Capacité thermique C _{Sol} KJ/(m ² ·K)	Coefficient de transmission thermique U W/(m ² ·K)	Coefficient de transmission thermique dynamique U ₂₄ W/(m ² ·K)	Capacité thermique C _{Sol} KJ/(m ² ·K)
60	0,38	0,08	80	0,35	0,07	80
80	0,31	0,06	80	0,28	0,05	80
100	0,26	0,05	80	0,23	0,04	80
120	0,22	0,04	80	0,20	0,04	80
140	0,20	0,04	80	0,18	0,03	80
160	0,18	0,03	80	0,16	0,03	80
180	0,16	0,03	80	0,14	0,02	80
200	0,15	0,03	80	0,13	0,02	80
220	0,13	0,02	80	0,12	0,02	80
240	0,12	0,02	80	0,11	0,02	80
260	0,12	0,02	80	0,10	0,02	80
280	0,11	0,02	80	0,10	0,01	80

Données physiques

- Résistance thermique superficielle intérieure $R_{si} = 0.13$ (m²·K)/W et extérieure $R_{se} = 0.04$ (m²·K)/W
- Sans prendre en considération les éléments de chauffage (chauffage au sol)

Protection contre le bruit

Cette construction présente des valeurs de protection aux bruits de chocs suivants:

- Niveau de pression pondéré du bruit de choc normalisé $L'_{n,w}$ env. 45 dB
- Indice d'affaiblissement acoustique pondéré R'_w env. 60 dB

OPB: Ordonnance sur la protection contre le bruit de la confédération et des cantons

Norme SIA: 181 «Protection contre le bruit dans le bâtiment»

Mesures d'isolation thermique et protection contre l'humidité

MoPEC: Les exigences cantonales peuvent différer des modèles. Informez-vous directement auprès des différents offices cantonaux de l'énergie.

Norme SIA: 180 «Isolation thermique et protection contre l'humidité dans les bâtiments», 380/1 «L'énergie thermique dans le bâtiment»

Minergie: Vous trouverez les données concernant les exigences actuelles sous www.minergie.ch.

Indications de planification et de mise en œuvre

- La planification et la mise en œuvre doivent être conformes aux Normes SIA, ainsi qu'aux directives de pose du fabricant swisspor.
- La norme SIA 251 «chapes flottantes à l'intérieur des bâtiments» s'applique au dimensionnement des chapes.